



SWISS TEAM TROPHY

Règlement Relève STT (valable dès le 1.1.2026)

1. But

STT organise, en accord avec la discipline saut de Swiss Equestrian, des concours réservés à la relève. Ces manifestations permettent de promouvoir la relève et de développer l'esprit d'équipe.

STT sélectionne les organisateurs chargés de l'organisation des concours destinés à la relève et élabore avec eux les avant-programmes.

2. Droit de participation

Peuvent participer aux épreuves STT relève tous les cavalier·ère·s de la relève selon l'avant-programme des épreuves concernées. Les cavalier·ère·s âgés de plus de 25 ans ne sont pas autorisés à participer aux épreuves hors concours.

Afin de figurer au **classement annuel** des différentes catégories, les participant·e·s doivent remplir les **conditions** suivantes :

- 2.1. Les participant·e·s doivent être de nationalité suisse. Les cavalier·ère·s qui possèdent la double nationalité peuvent participer uniquement s'ils n'ont pas participé à des épreuves internationales pour un autre pays durant l'année en cours. Exception : Les cavalier·ère·s de nationalité étrangère avec le « Statut Spécial FEI » selon RG FEI art.119 al. 6.2 peuvent jusqu'au jour précédent leur 18^{ème} anniversaire (obtention de la majorité) également participer.
- 2.2. Détenteurs d'une licence saut Swiss Equestrian.
- 2.3. Frais d'inscription au classement annuel STT de frs. 200 payés jusqu'immédiatement après le 1er départ dans une épreuve comptant pour le classement (jour ouvrable suivant) OU adhésion Membre STT de la famille ou du propriétaire du cheval.

3. Frais d'inscription

- Adhésion comme membre : frs. 2,000.- par année, y inclue les frais pour la participation aux évaluations annuelles pour tous les membres de la famille:
<https://www.swiss-team-trophy.ch/fr/Donateur/Donation/Devenez-donateur-donatrice.html>
- OU Inscription pour les évaluations annuelles relève frs. 200.- par participant (sans adhésion membre):
<https://www.swiss-team-trophy.ch/fr/Releve/Classement-annuelle/Participation.html>

4. Épreuves et catégories comptants pour les évaluations annuelles

Tous les concours de la relève organisés sous le patronage de la STT sont pris en compte pour les évaluations annuelles. Aucune attribution de points n'est effectuée pour les épreuves comptant pour les Championnats suisses.

Pour les poneys, les distances dans les combinaisons sont adapté sur demande des cavalier·ère·s. La remarque doit être fait lors de l'inscription et encore une fois sur place.



SWISS TEAM TROPHY

Des points pour les classements annuels sont attribués dans les épreuves suivantes:

Catégorie d'Epreuve	Dotation	Epreuves ouvertes aux cavalier·ère·s :	Chevaux	Points evaluations annuelles attribués aux cavalier·ère·s :
R/N/J110/115	150.-/120.- /....	Licence R ou N Jusqu'à 25 ans max.	min. 4 ans	R110/115 Seulement pour juniors avec licence R jusqu'à 18 ans max.
R/N/J120/125	200.-/160.- /....	Licence R ou N Jusqu'à 25 ans max.	min. 5 ans	R120/125 Seulement pour juniors et jeunes cavaliers avec licence R jusqu'à 21 ans max.
R/N130/135	300.-/240.- /....	Licence R ou N Jusqu'à 25 ans max.	min. 6 ans	R/N130/135 Seulement pour juniors et jeunes cavaliers jusqu'à 21 ans max.
N140/145	600.-/480.- /....	Licence R ou N Jusqu'à 25 ans max.	min. 7 ans	N140/145 pour Juniors / Jeunes Cavaliers / U25

L'année de naissance fait foi pour le calcul de l'âge (année de vie atteinte à la fin de l'année civile).

5. Attribution des points classements annuels

Les points sont attribués selon le barème suivant:

Epreuves au chrono

1er rang 20 points / 2ème rang 19 points / 3ème rang 18 points etc. jusqu'à 1 point au 20ème rang. Les points sont attribués en fonction du rang effectif (pas d'avancement) et uniquement aux cavalier·ère·s classés officiellement (30% des partants). De plus, les parcours à 0 faute qui ne sont pas officiellement classés sont également récompensés par un point.

Epreuves sans chrono (Clear Round)

Tous les cavalier·ère·s classés (parcours 0 fautes) sont récompensés par 5 points.

Seul un résultat (le meilleur) est pris en compte dans une et seule épreuve. Les points sont comptabilisés par cavalier·ère.

6. Prix classements annuels

Selon proposition annuelle séparée.

La cérémonie de remise des prix du classement annuel est organisée à la fin de la saison, selon proposition séparée. Pour toute information: <https://www.swiss-team-trophy.ch/fr/Releve/Classement-annuelle/Annee-actuelle/Classement-annuel.html>